

demande de faire confiance au gouvernement. Le parti conservateur dit non, qu'il n'a pas confiance.

Monsieur l'Orateur, pour moi, et comme le disait le député de Villeneuve (M. Caouette), qu'il s'agisse des bleus ou des rouges, des libéraux ou des conservateurs, c'est pas mal la même chose. Je les ai connus au pouvoir. J'ai connu les conservateurs au pouvoir, et les libéraux dans l'opposition. Les libéraux, à l'heure actuelle, disent exactement la même chose que les conservateurs, quand ils étaient de ce côté-ci, et les conservateurs disent et font exactement la même chose que les libéraux faisaient, quand ils étaient de ce côté-là. Pour moi, c'est la même chose. Mettez-les tous dans un même sac et, ensuite, sortez-en deux; vous ne savez pas lequel est libéral et lequel est conservateur. C'est la même chose pour moi.

Alors, renouveler la confiance ou refuser la confiance au parti libéral, en fonction de ce que sera le parti conservateur, qu'est-ce qui sera mieux, monsieur l'Orateur?

• (5.30 p.m.)

Je suis heureux de ce choix-là, bien impartialement. Je n'ai pas l'intention de détruire le Parlement ou l'économie du pays. Non. Mais je veux essayer de raisonner mon problème et, ce faisant, j'en arrive au premier principe que, pour moi, les deux vieux partis, c'est la même chose. Partant de là, je me dis ceci: Il y a tout de même une petite différence. C'est qu'un parti politique, quand il est acculé au mur, quand il a les mains en l'air et les culottes à terre, comme le parti libéral actuellement, se sent mal et est prêt à dire: Oui, je ne recommencerai pas.

Une voix: Alors, qu'il relève ses culottes!

M. Grégoire: C'est cela; il est pris à relever ses culottes et dit: Je ne recommencerai pas. Cela, c'est la différence.

Mais, si le parti conservateur revenait au pouvoir—à supposer qu'il y ait des élections et qu'il revienne au pouvoir avec une bonne majorité—il dirait: On a pris la succession des libéraux, et il ne serait pas pressé de bouger, il serait en bonne situation.

Mais les libéraux sont actuellement acculés au mur, qu'on le veuille ou non.

Il y a 129 députés libéraux plus un, soit le député de Trois-Rivières (M. Mongrain), qui a dit qu'il voterait pour les libéraux, ce qui fait 130. De l'autre côté de la Chambre, il y a également 130 députés, ce qui fait un nombre égal. De plus, il y a moi-même, et l'Orateur ne vote que s'il y a égalité des voix.

Alors, voici le raisonnement que je fais. Je me dis qu'ils ne sont pas meilleurs les uns que les autres. Je me dis: Dans la circonstance présente, le parti libéral est acculé au mur. Comme il est pris à se démener un peu plus, on a peut-être des chances de le faire courir un peu plus vite que les autres. Il sait qu'il est mal pris. On n'a pas besoin d'élections, et il le sait. Il va être battu, et là, il doit être prêt à accepter des concessions. S'il ne veut rien faire, il n'y a rien qui marche. S'il veut accepter des concessions, là, je suis prêt à collaborer. Pourquoi? Parce que je me dis que dans les circonstances actuelles, ils seront un peu meilleurs qu'antérieurement. Ils sont au pied du mur, ils ne veulent pas bouger. Pas besoin d'élections. Ils demandent pardon; ni plus ni moins, ils demandent grâce. Alors, là, c'est correct; ils demandent grâce.

Monsieur l'Orateur—c'est un fait: ils sont 130. Alors, là, ils demandent grâce, et je suis prêt. Voilà la situation exacte.

Alors, j'ai un amendement bien clair à proposer, monsieur l'Orateur, un amendement qui n'en voudra à personne, qui ne fera dommage à personne, mais qui, s'il est adopté, forcera au moins le parti libéral à agir.

Mon amendement se lit comme il suit:

Je propose...

Je me suis trouvé quelqu'un pour appuyer mon amendement, monsieur l'Orateur. J'ai demandé à mon ami l'honorable député d'York-Humber (M. Cowan)—après avoir vu mon amendement, je suis sûr que l'honorable député de Villeneuve m'appuiera lui aussi—de m'appuyer, vu que je suis tout seul contre 130, pour permettre la discussion de l'amendement.

Avec son «fair play» britannique, il a accepté. Tout ce que je lui demandais, c'était de m'appuyer. Il est libre de voter contre l'amendement, et tout ce qu'il fait, en appuyant mon amendement, c'est de me permettre de le présenter et d'en discuter. Je suis convaincu que d'autres députés à qui j'aurais exposé le problème auraient fait la même chose. D'ailleurs, l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge), qui n'est pas ici actuellement, aurait également accepté d'appuyer mon amendement. Je suis sûr que l'honorable député de Villeneuve aurait fait la même chose, s'il l'avait lu.

Alors, je propose, appuyé par l'honorable député d'York-Humber:

Que la motion soit amendée en enlevant tous les mots après le mot «que» et en y plaçant les mots suivants: